

# PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03/04/2026 - Salle du conseil - 20h

Présents : Pascal MARCHAND - Laurent HURISSE - Benoit FAVEREAUX - Géromine RICHARD - Estelle TRILLOT - Laurent FOUCHÉYRAND - Lydia DARNEY-PATOZ - Régis BONVALOT - Baptiste MOUQUOD

Procurations : Julie LAVRY donne procuration à Lydia DARNEY-PATOZ

Absents : Marie LONDE

Secrétaire de séance : Géromine Richard

## **ORDRE DU JOUR :**

> *Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 20 mars 2026,*

> *Désignation du secrétaire de séance : Géromine Richard*

> *Délibérations :*

1. *Contribution au SIAER (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du Canton de Montmirey-le-Château),*
2. *Vote du CFU (Compte Financier Unique),*
3. *Affectation du résultat budgétaire 2025,*
4. *Vote du taux des contributions directes locales,*
5. *Vote du budget prévisionnel 2026,*
6. *Délégation du conseil municipal au Maire,*
7. *Désignation des délégués et référents aux organismes extérieurs,*
8. *Elections des membres du CCAS,*
9. *Création des commissions communales,*
10. *Édition d'un bulletin municipal papier,*

> *Questions diverses*

## **> Désignation du secrétaire de séance :**

Géromine RICHARD est nommée secrétaire de séance.

## **> Approbation du procès-verbal du conseil municipal du vendredi 20 mars 2026 :**

Le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

## **> Délibérations :**

### **1. Contribution au SIAER (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de l'Espace Rural du Canton de Montmirey-le-Château) :**

Le montant de la contribution pour l'année 2025 était de 896.88€.

**Ce montant est reconduit à l'unanimité pour l'année 2026.**

### **2. CFU : Compte Financier Unique :**

Ce document qui remplace le compte de gestion et le compte administratif permet de visualiser le résultat de l'année précédente.

Synthèse du CFU 2025 :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés (2024)		81 496,96 €		5 119,25 €		86 616,21 €
Opération de	74 953,63 €	92 994,83 €	3 532,29 €	6 783,78 €	78 486,00 €	99 778,61 €

l'exercice 2025						
<b>TOTAUX</b>	<b>74 953,63 €</b>	<b>174 491,79 €</b>	<b>3 532,29 €</b>	<b>11 903,03 €</b>	<b>78 486,00 €</b>	<b>186 394,82 €</b>
Résultats clôturés		99 538,16 €		8 370,74 €		107 908,82 €

☑ **Le conseil municipal valide à l'unanimité le compte financier unique.**

### **3. Affectation des résultats :**

Il est proposé au conseil municipal de reporter l'excédent de fonctionnement, soit **99 538,16 €**, en recette dans le budget de fonctionnement 2026.

☑ **Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette affectation du résultat de l'exercice 2025.**

### **4. Fiscalité 2026 :**

M. le Maire propose une stabilité des taux pour 2026

- Foncier bâti : 36,60 %.
- Foncier non bâti : 19,38 %.
- Taxe d'habitation : 5,70 % (uniquement pour les résidences secondaires).

☑ **Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

### **5. Budget primitif 2026 :**

Régis Bonvalot présente le budget prévisionnel 2026 détaillé.

Après question et discussions, **le conseil municipal adopte le budget primitif 2026 à l'unanimité.**

### **6. Délégations du conseil municipal au Maire :**

**Le conseil municipal approuve à l'unanimité.**

### **7. Désignation des délégués et référents aux organismes extérieurs :**

Le conseil municipal désigne les délégués aux organismes extérieurs de la manière suivante :

- SIAER : Laurent FOUCHEYRAND et. Régis BONVALOT
- Conseil de l'école de Moissey : Julie LAVRY, suppléant : Pascal Marchand
- SIDEC : Estelle TRILLOT, suppléant Baptiste MOUQUOD
- Vérification de la liste électorale : Lydia DARNEY-PATOZ, suppléante Géromine RICHARD
- SICTOM : Julie LAVRY, suppléant Pascal MARCHAND
- Référent santé : Pascal MARCHAND
- Référent Défense : Pascal MARCHAND
- Référent transport : Marie LONDE
- SIVU : Julie LAVRY
- Comité frelons et ambroisie : Laurent HURISSE
- SIVOM de la Serre : Benoit FAVEREAUX, suppléant Laurent HURISSE
- Syndicat des Eaux : Régis BONVALOT, suppléante Lydia DARNEY-PATOZ

### **8. Elections des membres du CCAS :**

Sont élus au CCAS : membres du conseil Lydia DARNEY-PATOZ, Estelle TRILLOT, Benoit FAVEREAUX et Pascal MARCHAND ; autres membres hors conseil municipal : Dominique CHAPIN, Laurence BERNIER, Suzanne DERAÏN et Fabrice DAUBIGNEY.

### **9. Création des commissions communales :**

Le conseil municipal décide de créer les commissions communales suivantes :

- Fleurissement (Lydia DARNEY-PATOZ)
- Bâtiments communaux (MARIE LONDE)
- Travaux voirie - circulation (Laurent HURISSE, Baptiste MOUQUOD)

- Communication - bulletin municipal (Julie LAVRY, Lydia DARNEY-PATOZ)
- Affaires scolaires (Julie LAVRY)
- Bois - environnement (Laurent HURISSE, Benoit FAVEREAUX)
- Culture - vie associative (Benoit FAVEREAUX, Lydia DARNEY-PATOZ, Géromine RICHARD)

Le maire est membre d'office de toutes ces commissions.

**Le conseil municipal approuve les commissions à l'unanimité.**

**10. Édition d'un bulletin municipal papier :**

**Le conseil approuve l'édition d'un bulletin municipal papier à l'unanimité.**

**> Questions diverses :**

Lydia Patoz présente un compte-rendu de l'AG du Comité des Fêtes

La date du prochain conseil municipal est fixée au 05/05/2026 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h13.

Secrétaire de séance,  
Géromine Richard

Le Maire,  
Pascal MARCHAND